



## **résiliation du contrat permis de conduire, sans motif**

**Par laurent123, le 30/10/2011 à 18:08**

Bonjour à tous,

je me suis inscrit ds 1 auto ecole depuis 9 mois, après avoir signé un contrat contenant 2 passage theoriques et 2 passages pratiques. j'ai fait 48 heures de conduite. Vers le 20 octobre,j'ai passé mon premier examen pratique que j'ai raté. Je viens de recevoir mon dossier 02 et le resultat de mon passage chez moi de la part du responsable, un homme qui court seulement derriere l'argent et se permet d'agresser les eleves qui resistent à cela, de l'auto ecole ( sans aucune lettre d'explication ) alors que je dois passer un 2eme examen pratique. quelqu'un peux m'aider juridiquement.

Merci d'avance